



MORIN
DESROCHERS
BEAULIEU

Comptables professionnels agréés S.E.N.C

Calendrier fiscal

Début d'année	<p>Pour les employeurs: Ajustez vos déductions à la source sur les salaires de vos employés en fonction des nouveaux taux</p> <p>Pour les employés: Indiquez à votre employeur tout changement dans votre situation personnelle</p>
28 février	Date d'échéance pour la production des feuillets T4, T4A, T5, T5018 et des relevés 1, 3 et 31
29 février ou 1^{er} mars	<p>Date limite pour cotiser aux REER</p> <p>Date limite pour le remboursement du régime d'accession à la propriété</p>
15 mars	<p>Premier acompte provisionnel pour les particuliers</p> <p>Date limite pour la production du sommaire à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail</p>
30 avril	<p>Date limite pour la production des déclarations d'impôts des particuliers qui n'ont pas de revenus d'entreprise</p> <p>Date limite pour le paiement du solde d'impôts de tous les particuliers</p>
15 juin	<p>Date limite pour la production des déclarations d'impôts des particuliers qui ont un revenu d'entreprise</p> <p>Date d'échéance du deuxième acompte provisionnel</p>
15 septembre	Date d'échéance du troisième acompte provisionnel
15 décembre	Date d'échéance du quatrième acompte provisionnel
Début décembre	<p>Cotisation à certains abris fiscaux (REEE, REA)</p> <p>Vente d'actions pour utiliser les pertes en capital</p>